

SESSION 2012

AGRÉGATION
CONCOURS EXTERNE

Section : LETTRES MODERNES

ÉTUDE GRAMMATICALE
D'UN TEXTE FRANÇAIS ANTÉRIEUR À 1500

Durée : 2 heures 30

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence.

De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.

NB : Hormis l'en-tête détachable, la copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.

Tournez la page S.V.P.

Ancien français

Tristan de Bérout

Édition Muret-Defourques, Paris, Champion, 1982

Un de ces trois que Dex maudie Par qui il furent descovert, Oiez conment par un jor sert ! Riches hom ert et de grand bruit, Li chiens amoit por son deduit.	1656 1660
De Cornoualle du païs De Morrois erent si eschis Qu'il n'i osout un sol entrer. Bien lor faisoit a redouter ; Qar, se Tristran les peüst prendre, Il les feïst as arbres pendre : Bien devoient donques laisier.	 1664 1668
Un jor estoit o son destrier Governal sol a un doïtil Qui decendoit d'un fontenil. Au cheval out osté la sele : De l'erbete paisoit novele.	 1672
Tristran gesoit en sa fullie, Estroïtement ot enbrachie La roïne, por qu'il estoit Mis en tel paine, en tel destroit ; Endormi erent amedoi. Governal ert en un esquoi, Oï les chiens par aventure : Le cerf chacent grant aleüre.	 1676 1680
C'erent li chien a un des trois Por qui conseil estoit li rois Meslez ensemble la roïne. Li chien chacent, li cerf ravine.	 1684

1. Traduire le texte.

2. Phonétique :

a) Retracer l'histoire phonétique, depuis le latin jusqu'en français moderne, de *chiens* (v. 1679) du latin *canes*.

b) Étudier l'origine et l'évolution, d'un point de vue phonétique et graphique, des consonnes finales dans *Dex* (v. 1656), du latin *Deus* ; *entrer* (v. 1663), du latin *intrare* ; *jor* (v. 1668), du latin *diurnum* ; *chiens* (v. 1679), du latin *canes* ; *cerf* (v. 1680), du latin *cervum*.

3. Morphologie :

a) Relever et classer les formes d'imparfait de l'indicatif du texte.

b) Expliquer, depuis le latin jusqu'en français moderne, la formation du paradigme auquel appartient la forme *amoit* (v. 1660).

4. Syntaxe :

L'article dans les vers 1668 à 1680.

5. Vocabulaire :

Étudier *riches* (v. 1659) et *consel* (v. 1682).